



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/502
30 juin 1997

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 30 JUIN 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU CONGO AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de porter à votre très haute attention que le Gouvernement de la République du Congo se propose de mettre à la disposition des Nations Unies la somme de 1 million de dollars (US\$ 1 000 000) comme contribution exceptionnelle à l'effort financier nécessaire pour le déploiement rapide d'une force de maintien de la paix à Brazzaville.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer cette lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Daniel ABIBI
